

# **UNIVERS OBLIGATIONS SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020**

## **AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport.

### **Introduction**

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, comprenant le bilan au 31 Décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

### **Etendue de l'examen**

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

### **Opinion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV arrêtés au 31 Décembre 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

## **Paragraphe d'observation**

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

## **Autres obligations légales et réglementaires**

- ✓ Les emplois en titres émis par l'« Amen Bank » et l'« Arab Tunisian Bank » représentent respectivement 22,710 % et 14,388% de l'actif total au 31 Décembre 2020, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Tunis, le 28 janvier 2021

**LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C :**

**Chiheb GHANMI**

**BILAN**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**

*(unité : en Dinars Tunisien)*

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>ACTIF</b>			
<b>AC1- PORTEFEUILLE TITRES</b>	<b>3.1</b>	<b>5 328 039,151</b>	<b>6 339 031,954</b>
Actions et valeurs assimilées		0,000	0,000
Obligations et valeurs assimilées		5 328 039,151	6 339 031,954
<b>AC2- PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>	<b>3.3</b>	<b>1 747 722,632</b>	<b>564 308,945</b>
Placements monétaires		999 938,167	0,000
Disponibilités		747 784,465	564 308,945
<b>AC3- CREANCES D'EXPLOITATION</b>		<b>52,360</b>	<b>52,360</b>
Autres débiteurs		52,360	52,360
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>7 075 814,143</b>	<b>6 903 393,259</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PA1- DETTES SUR OPERATIONS DE PENSION LIVREES</b>		0,000	0,000
<b>PA2- OPERATEURS CREDITEURS</b>	<b>3.5</b>	13 307,512	13 179,591
<b>PA3- AUTRES CREDITEURS DIVERS</b>	<b>3.5</b>	26 214,434	25 939,641
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>39 521,946</b>	<b>39 119,232</b>
<b>ACTIF NET</b>		<b>7 036 292,197</b>	<b>6 864 274,027</b>
<b>CP1- CAPITAL</b>	<b>3.7</b>	6 758 295,047	6 563 717,282
<b>CP2- SOMMES DISTRIBUABLES</b>	<b>3.8</b>	<b>277 997,150</b>	<b>300 556,745</b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		33,250	32,246
Sommes distribuables de l'exercice		277 963,900	300 524,499
<b>ACTIF NET</b>		<b>7 036 292,197</b>	<b>6 864 274,027</b>
<b>TOTAL ACTIF NET ET PASSIF</b>		<b>7 075 814,143</b>	<b>6 903 393,259</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**DE LA PERIODE DU 01-10-2020 AU 31-12-2020**

(unité : en Dinars Tunisien)

	Note	DU 01/10/2020 AU 31/12/2020	DU 01/01/2020 AU 31/12/2020	DU 01/10/2019 AU 31/12/2019	DU 01/01/2019 AU 31/12/2019
<b>PR1- REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES</b>	<b>3.2</b>	<b>70 695,015</b>	<b>319 282,585</b>	<b>92 509,477</b>	<b>422 103,265</b>
Dividendes		0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées		70 695,015	319 282,585	92 509,477	422 103,265
<b>PR-2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES</b>	<b>3.4</b>	<b>12 597,455</b>	<b>32 020,386</b>	<b>3 541,809</b>	<b>7 630,322</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>83 292,470</b>	<b>351 302,971</b>	<b>96 051,286</b>	<b>429 733,587</b>
<b>CH1- INTERETS DES MISES EN PENSION</b>	<b>3.6</b>	0,000	0,000	-1 888,992	-33 571,855
<b>CH2- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS</b>	<b>3.6</b>	-10 524,378	-41 685,025	-10 540,951	-43 206,397
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>72 768,092</b>	<b>309 617,946</b>	<b>83 621,343</b>	<b>352 955,335</b>
<b>PR3- AUTRES PRODUITS</b>		0,000	0,000	0,000	0,000
<b>CH2-AUTRES CHARGES</b>	<b>3.6</b>	-6 643,158	-29 800,768	-6 258,773	-27 932,370
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>66 124,934</b>	<b>279 817,178</b>	<b>77 362,570</b>	<b>325 022,965</b>
<b>PR4- REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		-21 231,106	-1 853,278	-12 748,734	-24 498,466
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>44 893,828</b>	<b>277 963,900</b>	<b>64 613,836</b>	<b>300 524,499</b>
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		21 231,106	1 853,278	12 748,734	24 498,466
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-2 058,654	-8 189,862	-2 058,655	-8 167,487
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		0,000	0,000	0,000	0,000
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	0,000	0,000
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>64 066,280</b>	<b>271 627,316</b>	<b>75 303,915</b>	<b>316 855,478</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET  
DE LA PERIODE DU 01-10-2020 AU 31-12-2020**

*(unité : en Dinars Tunisien)*

	<b>DU 01/10/2020 AU 31/12/2020</b>	<b>DU 01/01/2020 AU 31/12/2020</b>	<b>DU 01/10/2019 AU 31/12/2019</b>	<b>DU 01/01/2019 AU 31/12/2019</b>
<b>AN1- VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>64 066,280</b>	<b>271 627,316</b>	<b>75 303,915</b>	<b>316 855,478</b>
Résultat d'exploitation	66 124,934	279 817,178	77 362,570	325 022,965
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-2 058,654	-8 189,862	-2 058,655	-8 167,487
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,000	0,000
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>AN2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</b>	<b>0,000</b>	<b>-238 006,236</b>	<b>0,000</b>	<b>-290 492,400</b>
<b>AN3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>-661 688,197</b>	<b>138 397,090</b>	<b>-322 164,405</b>	<b>-1 600 601,081</b>
<b>SOUSCRIPTIONS</b>	<b>1 311 889,930</b>	<b>6 663 728,357</b>	<b>657 297,872</b>	<b>4 173 220,454</b>
- Capital	1 265 647,104	6 458 197,536	633 571,110	4 037 124,795
- Régularisation des sommes non distribuables	-1 393,520	-4 119,602	-2 071,203	-11 217,673
- Régularisation des sommes distribuables	47 636,346	209 650,423	25 797,965	147 313,332
<b>RACHATS</b>	<b>-1 973 578,127</b>	<b>-6 525 331,267</b>	<b>-979 462,277</b>	<b>-5 773 821,535</b>
- Capital	-1 906 712,640	-6 255 464,832	-944 002,800	-5 552 269,460
- Régularisation des sommes non distribuables	2 005,123	4 154,525	3 088,741	15 217,386
- Régularisation des sommes distribuables	-68 870,610	-274 020,960	-38 548,218	-236 769,461
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-597 621,917</b>	<b>172 018,170</b>	<b>-246 860,490</b>	<b>-1 574 238,003</b>
<b>AN4- ACTIF NET</b>				
En début de période	7 633 914,114	6 864 274,027	7 111 134,517	8 438 512,030
En fin de période	7 036 292,197	7 036 292,197	6 864 274,027	6 864 274,027
<b>AN5- NOMBRE D'ACTIONS</b>				
En début de période	73 698	65 303	68 381	80 326
En fin de période	67 320	67 320	65 303	65 303
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>104,520</b>	<b>104,520</b>	<b>105,114</b>	<b>105,114</b>
<b>AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</b>	<b>3,58%</b>	<b>3,80%</b>	<b>4,28%</b>	<b>4,28%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

### NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

« **UNIVERS OBLIGATIONS SICAV** » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire créée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM de distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société du conseil et de l'intermédiation Financière « SCIF ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

### NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

#### 1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### 2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

##### 2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

##### 2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET2032 ».

### **2.3. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **2.4. Evaluation des placements monétaires :**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **2.5. Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **2.6. Traitement des opérations de pension livrée**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêt, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêt, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

### 3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

#### 3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à **5 328 039,151 dinars** contre **6 339 031,954** dinars au 31/12/2019 et se détaille ainsi :

#### Obligations de sociétés

Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5000	133 150,000	134 630,000	1,913
AB SUB 2009/B TV	5000	133 150,000	135 282,000	1,923
AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	333 000,000	340 048,000	4,833
AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	333 000,000	340 048,000	4,833
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8000	384 000,000	400 742,400	5,695
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10000	599 800,000	617 328,000	8,773
BNA SUB 2009	20000	532 600,000	549 560,000	7,810
BTE 2011 09022032 6.25	5000	300 000,000	313 400,000	4,454
BTE 2011 09022032 6.25	5000	300 000,000	313 400,000	4,454
STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	10000	333 000,000	343 984,000	4,889
SUB AMEN BANK 2012	10000	200 000,000	203 856,000	2,897
SUB AMEN BANK 2012	22223	444 460,000	453 029,189	6,438
UIB 2009/1	5000	133 161,300	135 857,462	1,931
<b>Total</b>		<b>4 159 321,300</b>	<b>4 281 165,051</b>	<b>60,844</b>

#### Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif Net
BTA 6.9% MAI 2022	410	446 695,000	429 031,586	6,097
BTA 6.9% MAI 2022	590	625 990,000	617 842,514	8,781
<b>Total</b>		<b>1 072 685,000</b>	<b>1 046 874,100</b>	<b>14,878</b>

Aucune sortie du portefeuille titres du 1er Octobre 2020 au 31 Décembre 2020.

### 3.2. Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **70 695,015** dinars pour la période du 1er Octobre au 31 Décembre 2020 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres	du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
<b>Revenus des obligations</b>				
- Intérêts	56 781,415	263 628,985	78 595,877	366 903,265
<b>Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier</b>				
- Intérêts	13 913,600	55 653,600	13 913,600	55 200,000
<b>TOTAL</b>	<b>70 695,015</b>	<b>319 282,585</b>	<b>92 509,477</b>	<b>422 103,265</b>

### 3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités :

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au 31/12/2020 à **1 747 722,632** Dinars et se détaillent comme suit :

#### ➤ Les placements monétaires :

Désignation	Emetteur	Taux	Cout d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de L'Actif Net
<b>Certificats de dépôt</b>			<b>498 752,790</b>	<b>499 313,071</b>	<b>7,096</b>
CDP AIL 20J-12/01/2021	<b>AIL</b>	<b>5,63%</b>	498 752,790	499 313,071	7,096
<b>Placement à Terme</b>			<b>500 000,000</b>	<b>500 625,096</b>	<b>7,115</b>
PLT BTK 90J 500mD 7.13% 24/03/2021	<b>BTK</b>	<b>7,13%</b>	500 000,000	500 625,096	7,115
<b>Total des placements monétaires</b>			<b>999 752,790</b>	<b>999 938,167</b>	<b>14,211</b>

#### ➤ Les disponibilités :

Disponibilités	31/12/2020	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	742 601,317	10,554
Intérêts courus sur comptes bancaires	5 183,148	0,074
<b>Total des disponibilités</b>	<b>747 784,465</b>	<b>10,628</b>

### 3.4. Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt durant la période du 01/10/2020 au 31/12/2020 s'élèvent à **12 597,455** dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du compte de dépôt	5 353,487	15 911,162	1 392,531	3 852,999
Revenus des Certificats de Dépôt	6 618,872	15 484,128	2 149,278	3 777,323
Revenus des Placements à terme	625,096	625,096	0,000	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>12 597,455</b>	<b>32 020,386</b>	<b>3 541,809</b>	<b>7 630,322</b>

### 3.5. Notes sur le passif :

Le total des passifs exigibles s'élève au 31/12/2020 à **39 521,946** dinars et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
<b>Opérateurs Créditeurs</b>	<b>13 307,512</b>	<b>13 179,591</b>
Gestionnaire	9 637,774	9 477,651
Dépositaire	3 669,738	3 701,940
<b>Autres Créditeurs Divers</b>	<b>26 214,434</b>	<b>25 939,641</b>
Commissaire aux comptes	15 803,170	15 803,134
Etat Impôts et Taxes	67,885	76,936
Conseil du Marché Financier	578,911	596,077
Contribution Sociale de Solidarité	201,706	201,706
Publications diverses	3 298,249	3 885,461
Dividendes à payer	6 264,513	5 376,327
<b>TOTAL</b>	<b>39 521,946</b>	<b>39 119,232</b>

### 3.6. Notes sur les charges :

Nature des charges	du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
<b>Intérêts des mises en pension</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>1 888,992</b>	<b>33 571,855</b>
Intérêts des mises en pension	0,000	0,000	1 888,992	33 571,855
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>10 524,378</b>	<b>41 685,025</b>	<b>10 540,951</b>	<b>43 206,397</b>
Commission de gestion	9 637,774	38 147,227	9 477,651	39 477,413
Commission de dépôt	886,604	3 537,798	1 063,300	3 728,984
<b>Autres Charges</b>	<b>6 643,158</b>	<b>29 800,768</b>	<b>6 258,773</b>	<b>27 932,370</b>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 408,508	13 560,036	3 417,892	13 560,723
Redevances CMF sur les OPCVM	1 799,745	7 123,566	1 769,831	7 371,829
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	208,911	4 064,582	241,443	1 082,647
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	1 225,992	4 868,862	665,297	5 482,498
Frais Bancaires	0,002	-16,268*	21,066	32,967
<b>Contribution Sociale de Solidarité</b>	<b>0,000</b>	<b>200,000</b>	<b>143,244</b>	<b>401,706</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17 167,536</b>	<b>71 485,793</b>	<b>18 688,716</b>	<b>104 710,622</b>

\* Provient essentiellement de la différence de règlement d'opérations de souscriptions et de rachats.

### 3.7. Notes sur le capital :

Les mouvements sur le capital pour la période du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Décembre 2020 se détaillent ainsi :

<b>Capital au 30/09/2020</b>	
Montant	<b>7 400 807,634</b>
Nombre de titres	73 698
Nombre d'actionnaires	505
<b>Souscriptions réalisées</b>	
Montant	<b>1 264 253,584</b>
Régularisation des sommes non distribuables	-1 393,520
Nombre de titres émis	12 592
Nombre d'actionnaires nouveaux	9
<b>Rachats effectués</b>	
Montant	<b>-1 904 707,517</b>
Régularisation des sommes non distribuables	2 005,123
Nombre de titres rachetés	-18 970
Nombre d'actionnaires sortants	-21
<b>Capital au 31/12/2020</b>	
Montant	<b>6 758 295,047</b>
Plus ou moins-values réalisées sur cession des Titres	0,000
Variation des Plus ou moins-values potentielles sur titres	-2 058,654
Frais de négociation de Titres	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	611,603
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	67 320
Nombre d'actionnaires	493

### 3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Elles se présentent comme suit :

	<b>Du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>	<b>Du 01/01/2019 au 31/12/2019</b>
Résultats distribuables de l'exercice	279 817,178	325 022,965
Régularisations de l'exercice	-1 853,278	-24 498,466
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>277 963,900</b>	<b>300 524,499</b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	33,250	32,246
<b>Sommes distribuables</b>	<b>277 997,150</b>	<b>300 556,745</b>

## **4. AUTRES INFORMATIONS**

### **4.1. Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

### **4.2. Rémunération du dépositaire**

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contrepartie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

### **4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes**

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge d'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres du 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 sont de 3 408,508 dinars TTC.

### **4.4 Redevance CMF sur les OPCVM**

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

### **4.5. Etat Impôts et Taxes**

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

### **4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :**

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

### **4.7. Frais bancaires :**

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.